

# Ecoles de recrues de grenadiers : nouveau concept d'instruction au combat de localité

Autor(en): **Mossu, Alexandre**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **138 (1993)**

Heft 9

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-345333>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ERSCHLOSSEN EMDDOK

MF 437 / 2440

Ecoles de recrues de grenadiers:

## ***Nouveau concept d'instruction au combat de localité***

Par le lieutenant Alexandre Mossu

Bien que le concept d'engagement des grenadiers au sein d'Armée 95 ne soit pas encore défini et approuvé, l'Ecole de recrues de grenadiers d'Isone a nettement augmenté son temps d'instruction au combat de localité en effectuant depuis l'école de printemps 1992 un stage d'une semaine et demie sur la place d'armes de Reppischtal. Elle bénéficie en particulier des installations du lieu-dit Stierliberg, où seize maisons ou ruines permettent l'apprentissage dans des conditions idéales du comportement de combat en localité. C'est en treizième et quatorzième semaines que les compagnies I et II (grenadiers de plaine) s'y sont rendues durant l'école de recrues de l'été 1992 (ER gren 214/92), alors que la compagnie III (grenadiers de montagne) perfectionnait sa technique alpine à Andermatt.

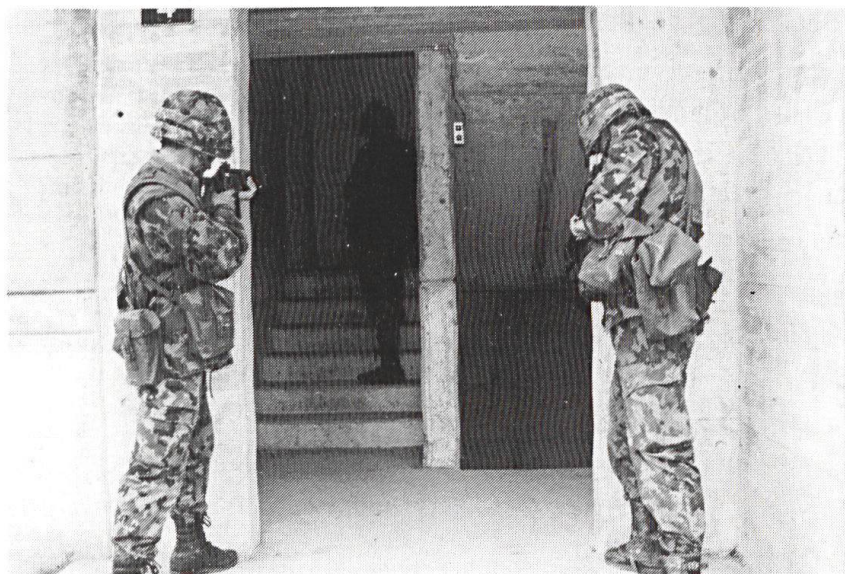
### **Organisation de la dislocation «Localita»**

La matière étant tout à fait nouvelle pour la grande majorité des cadres (en particulier pour les chefs de section et les commandants de compagnie), une planification adaptée s'est avérée nécessaire pour permettre

à ces derniers de dispenser une instruction sûre et compétente. Tous les matins, deux heures furent donc consacrées à des cours réunissant les cadres des deux compagnies, pendant que les sections effectuaient du sport et la montée sur la place de travail. Cette solution particulièrement heureuse permit aux cadres d'enseigner une matière fraîchement acquise et dans les moindres détails, sous les conseils d'un officier instructeur faisant autorité dans ce domaine, le premier-lieutenant Michaud, et de plusieurs sous-officiers instructeurs.

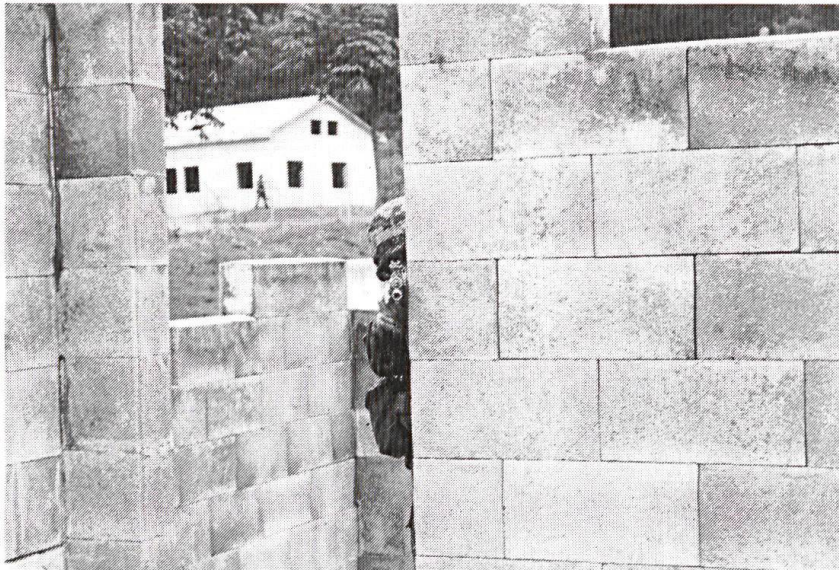
Répartition des maisons et programme de travail furent également fixés par les instructeurs, si bien que les cadres de milice purent se consacrer entièrement à l'instruction proprement dite, qui s'effectuait en général aux niveaux de l'individu, de l'équipe ou du groupe.

A noter qu'au contraire des installations d'Isone, celles de la place d'armes de Reppischtal ne permettent pas d'effectuer des exercices avec munition de combat; la compagnie I effectua de nombreux tests de simulateurs laser et



*Entrée de la maison, avec escaliers montants et descendants. Un homme assure le haut, fusil épaulé à droite, un homme le bas, fusil en position d'observation et du côté adapté au prochain obstacle à contourner.*





*Le fusil est épaulé du côté où le corps présente une surface minimale vu de l'intérieur de la pièce. Le coude est complètement rabattu afin d'offrir une cible minimale. Le soldat ne regarde pas le système de visée mais observe par dessus son fusil, afin d'avoir un champ de vision plus vaste.*

deux sections de la compagnie II purent évaluer la tenue d'assaut 90 et deux modèles de gilets pare-éclats, ces évaluations étant bien entendu placées sous la haute surveillance de l'École de tir de Walen-

stadt et de son état-major d'essais.

## L'instruction

On peut diviser la nouvelle instruction au combat de

localité en cinq matières précisément délimitées: prise d'appartements ou de maisons (12 heures), technique aux cordes (9 h), petite technique de combat (5 h), utilisation des canalisations (4 h), déplacement et patrouille en localité (3 h), enfin instruction de nuit (6 h). L'accent est mis nettement sur le comportement individuel de combat que le grenadier se doit d'appliquer dans tous les domaines. Le principe de base, qui veut que le canon soit toujours dirigé en direction du regard, est par exemple valable aussi bien lors de la prise d'un appartement que dans une canalisation, en patrouille ou lors d'une descente en rappel.

Pour qui n'a jamais suivi que l'instruction dispensée jusqu'il y a peu dans toutes les écoles d'infanterie et de grenadiers de chars, les matières et la durée des postes ne manqueront pas d'étonner, par exemple le poste consacré à la prise d'un escalier d'une durée de 90 minutes. C'est uniquement avec un tel investissement de temps que tous les détails introduits par le nouvel enseignement pourront être assimilés par des soldats presque néophytes en la matière.

Pour que toutes les réactions aux diverses éventualités et configurations pouvant se présenter dans un escalier soient maîtrisées par chacun, l'heure et demie à disposition se révèle finalement très courte, notamment si l'on sait que le combattant doit mettre

### Plan de travail de la compagnie II du 12 octobre (cinquième et avant-dernier jour d'instruction).

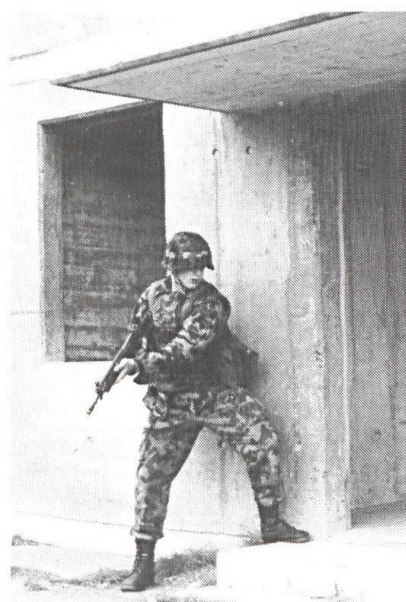
0700-0900	compagnie	cours de cadres/sport
0930-1230	section 1	déplacement en localité/ patrouille
	section 2	technique aux cordes (niveau 3)
	section 3	emploi des canalisations/ prise d'escaliers
1400-1700	section 1	technique aux cordes (niveau 3)
	section 2	prise d'une maison familiale par un groupe



en pratique durant sa montée d'escaliers tous les réflexes appris aux postes précédents.

Rappelons, avant de passer à des remarques plus générales, les quatre principes de base du combat de localité :

- Le canon suit les yeux.
- On ne se déplace que le dos couvert ou sous un feu d'appui.



Avant d'entrer dans la pièce, le soldat se déplace contre le mur pour se mettre à couvert. Il reste cependant à une vingtaine de centimètres de la paroi pour éviter le bruit provoqué par les frottements de l'équipement contre la paroi, surtout de nuit. Ce dernier problème se pose de façon particulièrement nette avec le harnais de la nouvelle tenue d'assaut. Le pied intérieur est placé dans l'angle de la porte pour des raisons de stabilité. Le fusil est pointé simultanément aux yeux, de façon à ce que le canon ne pénètre pas dans la pièce avant le regard, ce qui empêcherait le soldat d'engager son arme à temps en cas de présence ennemie dans la pièce.



Le fusil est désassuré (rapidité d'engagement). Le doigt est posé sur le pontet et non sur la détente (sécurité). Le déplacement se fait à pas chassés, afin d'éviter les encoulements et de maintenir l'angle minimal et la direction du fusil. Le déplacement se fait de façon à présenter un angle minimal par rapport à quelqu'un qui se trouverait dans la maison, derrière la porte.

- Le soldat sait toujours où il veut aller et par quel chemin.

- Savoir se servir de son fusil aussi bien à droite qu'à gauche.

On comprendra aisément que les recrues ne peuvent maîtriser tous les aspects de ces diverses matières (nous n'en avons donné qu'un aperçu) sans une préparation extrêmement minutieuse des cadres et d'une longue instruction.

On retrouve parfaitement le nouveau concept prôné par le chef de l'instruction et le chef d'arme de l'infanterie, avec des rapports de préparation très complets et pratiques et une grande intensité de l'enseignement. C'est ce dont les grenadiers ont pu profiter durant les six jours d'instruction effective qu'ils ont passés outre-Gothard. Il serait à souhaiter que cette dislocation soit rallongée, si la mission



des grenadiers devait consister à l'avenir principalement dans le combat de localité.

Soldats et cadres firent montre d'un engagement et d'un enthousiasme à toute épreuve. Les expériences tirées de cette période sont particulièrement positives et réjouissantes, ce malgré qu'aucun tir à balle réelle n'ait pu être organisé. A ce titre, il s'agira de ne pas négliger les tirs de combat si l'on veut que nos soldats touchent de façon satisfaisante, notamment à des distances et dans des conditions que l'on ne saurait concrétiser par un simulateur<sup>2</sup>.

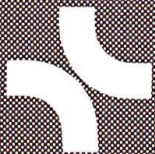


*Descente en rappel avec descendeur en huit: le canon est comme toujours en direction du but, en l'occurrence la fenêtre, et la main gauche freine dans le dos (plus grande résistance). La sangle du fusil est crochée deux fois à la crosse et passée sur l'épaule du côté de l'engagement de l'arme. Les pieds ne doivent pas être plus bas que canon ne pointe et que les yeux ne peuvent voir. La corde restante est enroulée et placée dans la poche (ancienne tenue d'assaut) ou dans la sacoche du masque de protection (nouvelle tenue) pour éviter de se faire repérer par les balancements de la corde contre une fenêtre<sup>1</sup>.*

**A. M.**

<sup>1</sup>A noter que les SAS britanniques qui ont libéré l'ambassade d'Iran à Londres en 1980 furent repérés à cause d'une erreur de manipulation de corde. L'effet de surprise ainsi anéanti, ils durent improviser un plan d'investissement du bâtiment qui n'eut de succès que grâce à leur maîtrise psychique et technique exceptionnelles.

<sup>2</sup>Nous espérons que l'idée de remplacer à moyen terme les tirs à munition de combat par des tirs sur simulateurs ne se réalisera jamais. Cette mesure saurait certainement éviter quelques frais à la bourse du DMF, mais va complètement à l'opposé du but de notre instruction militaire qui est, il faut sans relâche le rappeler actuellement, l'aptitude au combat, et ce dans toutes les conditions météorologiques, psychologiques et de fatigue.



**UNION SUISSE ASSURANCES**

L'assurance d'être  
compris

**Siège social**  
Rue de la Fontaine 1  
1211 Genève 3  
Tél. 022/317 01 01